



Assemblée générale Conseil de sécurité

Distr.
GENERALE

A/39/274
S/16581
24 mai 1984
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

UN LIBRARY

MAY 21 1984

ASSEMBLEE GENERALE
Trente-neuvième session
Points 37, 68 et 124 de la liste préliminaire*
QUESTION DE LA PAIX, DE LA STABILITE ET DE LA
COOPERATION EN ASIE DU SUD-EST
EXAMEN DE L'APPLICATION DE LA DECLARATION SUR
LE RENFORCEMENT DE LA SECURITE INTERNATIONALE
DEVELOPPEMENT ET RENFORCEMENT DU BON VOISINAGE
ENTRE ETATS

CONSEIL DE SECURITE
Trente-neuvième année

Lettre datée du 24 mai 1984, adressée au Secrétaire
général par le représentant permanent du Viet Nam
auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint le texte de la déclaration du porte-parole du Ministère des affaires étrangères de la République socialiste du Viet Nam sur les nouveaux actes de guerre de la Chine, datée du 23 mai 1984.

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer la présente note et le texte joint comme document officiel de l'Assemblée générale, au titre des points 37, 68 et 124 de la liste préliminaire, et du Conseil de sécurité.

Le représentant permanent,

(Signé) HOANG BICH SON

* A/39/50.

ANNEXE

DECLARATION

du porte-parole du Ministère des affaires étrangères de la
République socialiste du Viet Nam sur les nouveaux actes
de guerre de la Chine

Le 22 mai 1984, des troupes chinoises ont bombardé aveuglément de nombreux objectifs civils dans la ville de Ha Giang, dans la province de Ha Tuyen, tuant ou blessant de nombreux civils, détruisant de nombreuses habitations et endommageant un certain nombre d'usines et de bâtiments publics.

Il s'agit là d'une grave escalade dans la guerre que les autorités chinoises mènent contre le Viet Nam. En ouvrant le feu sur une ville de province vietnamienne très peuplée, les autorités chinoises ont rendu manifeste leur dessein criminel d'envahir le Viet Nam, en violant la souveraineté territoriale du Viet Nam et en bouleversant la vie paisible des Vietnamiens des régions frontalières. Ces bombardements cruels d'objectifs civils ont mis à nu les véritables intentions des autorités chinoises qui prétendent vouloir la paix.

C'est également là un défi insolent à l'opinion mondiale, qui condamne les autorités chinoises et exige qu'elles mettent fin à leurs actes de guerre contre le peuple vietnamien.

Le Gouvernement de la République socialiste du Viet Nam condamne sévèrement et dénonce les crimes commis par les autorités chinoises et exige avec fermeté que la Chine cesse immédiatement de commettre ces actes.

Hanoi, le 23 mai 1984
